KPMG S.A.
28, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Boîte Postale 547
50105 Cherbourg-Octeville Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 88 36 38
Télécopie : +33 (0)2 33 88 36 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Femmes

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

Association Femmes

2 rue Cotis Capel - 50100 Cherbourg en Cotentin

Ce rapport contient 37 pages

Référence : OL/PM

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

KPMG S.A.
28, rue du Maréchal de Lattre de Tassigny
Boîte Postale 547
50105 Cherbourg-Octeville Cedex
France

Téléphone : +33 (0)2 33 88 36 38
Télécopie : +33 (0)2 33 88 36 39
Site internet : www.kpmg.fr

Association Femmes

Siège social : 2 rue Cotis Capel - 50100 Cherbourg en Cotentin

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2017

A l'assemblée générale de l'Association Femmes,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association Femmes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Cooperative, une entité de droit suisse.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Eqho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Etat des provisions » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation de la provision pour risque.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux membres

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Cherbourg, le 11 juin 2018

KPMG S.A.

Olivier Lenoël
Associé

Nom de l'Etablissement : **Association Femmes**

BILAN PROPRE D'UN ETABLISSEMENT SOCIAL OU MEDICO-SOCIAL GERE PAR UN ORGANISME DE DROIT PRIVE

ACTIF	31 DECEMBRE 2017			31 DECEMBRE 2016
	Montant brut	Amort. et dépréciation	Montant net	Montant net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles			-	
Frais d'établissement	42 290,03	42 290,03	-	-
Autres immobilisations incorporelles	499,00	1,85	497,15	
			-	
Immobilisations incorporelles en cours			-	
Immobilisations corporelles			-	
Terrains			-	
Constructions			-	
Installations techniques, matériels et outillage	64 532,29	53 380,12	11 152,17	8 879,21
Autres immobilisations corporelles	303 348,46	243 589,42	59 759,04	59 423,85
Immobilisations corporelles en cours			-	
Immobilisations financières			-	
Participations et créances rattachées à des participations			-	
Autres titres immobilisés	493,00		493,00	493,00
Prêts			-	
Autres immobilisations financières	1 748,04		1 748,04	674,67
TOTAL I =	**412 910,82**	**339 261,42**	**73 649,40**	**69 470,73**
Comptes de liaison (1)			-	
TOTAL II =	**-**	**-**	**-**	**-**
Actif circulant			-	
			-	
Stocks et en-cours			-	
Matières premières et fournitures	5 955,91		5 955,91	5 717,39
Autres approvisionnements			-	
En-cours de production (biens et services)			-	
Produits intermédiaires et finis			-	
Marchandises			-	
Avances et acomptes versés sur commandes			-	
			-	
Créances (2)			-	
Créances redevables et comptes rattachés (3)	21 180,44		21 180,44	18 940,26
Autres créances	77 519,16		77 519,16	77 466,06
			-	
			-	
			-	
			-	
			-	
Valeurs mobilières de placement			-	
Disponibilités	1 030 360,95		1 030 360,95	863 561,19
Charges constatées d'avance	14 979,50		14 979,50	15 396,22
TOTAL III =	**1 149 995,96**	**-**	**1 149 995,96**	**981 081,12**
Charges à répartir sur plusieurs exercices IV =			-	
			-	
Primes de remboursement des obligations V =			-	
			-	
Ecart de conversion (actif) VI =			-	
			-	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**1 562 906,78**	**339 261,42**	**1 223 645,36**	**1 050 551,85**
			-	-

(1) un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement, entre cet établissement et les autres établissements et services concernés.
(2) Dont à moins d'un an : ...68 360,97 €.....Dont à plus d'un an : .....30 338,63 €.....
(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 394-96 du CASF.

Nom de l'Etablissement :	Association Femmes

PASSIF	31 DECEMBRE 2017	31 DECEMBRE 2016
Fonds propres		
Fonds associatifs sans droit de reprise	42 371,61	42 371,61
Fonds associatifs avec droit de reprise	23 320,00	23 320,00
Dons et legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables	37 974,94	37 974,94
Réserves		
Excédents affectés à l'investissement	1 536,14	1 536,14
Réserves de compensation	315 771,29	289 634,74
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	15 244,90	15 244,90
Autres réserves	72 949,81	28 709,24
Report à nouveau		
Report à nouveau (gestion non contrôlée)	95 657,29	95 657,29
Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposable aux financeurs		
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	102 422,32	52 050,52
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	- 98 523,67	- 90 401,23
Résultat de l'exercice (excédent ou déficit) (1)	205 982,32	133 119,19
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Couverture du besoin en fonds de roulement	37 849,55	37 849,55
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement des immobilisations		
Réserves des plus-values nettes d'actif		
Immobilisations grevées de droits		
TOTAL I =	**852 556,50**	**667 066,89**
Comptes de liaison		
TOTAL II =	-	-
Provisions pour risques	15 000,00	15 000,00
Provisions pour charges	51 876,10	53 292,50
Fonds dédiés		
TOTAL III =	**66 876,10**	**68 292,50**
Dettes (3)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières divers (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	3 755,00	3 802,15
Redevables créditeurs	2 141,41	180,72
Dettes fournisseurs et comptes rattachés (4)	117 878,81	107 367,57
Dettes sociales et fiscales	178 429,82	202 208,76
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)		
Produits constatés d'avance	2 007,72	1 633,26
TOTAL IV =	**304 212,76**	**315 192,46**
Ecart de conversion (passif)		
TOTAL V =	-	-
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	**1 223 645,36**	**1 050 551,85**

(1) Dont compte 1201 : 156 747,03 €....et compte 1291 :.....€.....: résultats sous contrôle de tiers financeurs
(1) Dont compte 1201 : 20 492,70 €....et compte 1291 : .....€ : résultats antérieurs repris par le tiers financeurs
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques : .....
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement
(4) Dont à plus d'un an : .....Dont à moins d'un an : .....117 878,81 €.....
(5) Dont fonds des majeurs protégés : .....

Nom de l'Etablissement : **ASSOCIATION FEMMES**

COMPTE DE RESULTAT

CHARGES	2017	2016	ECART	PRODUITS	2017	2016	ECART
Charges d'exploitation				**Produits d'exploitation**			
			-				-
. Achats de marchandises			-	. Ventes de marchandises			-
. Variation de stock de marchandises			-	. Production vendue			-
. Achats de matières premières et fournitures	72 285,57	70 904,34	1 381,23	- prestations de services			-
. Variation de stock de matières premières	- 238,52	1 177,99	- 1 416,51	- divers	175 363,62	174 720,55	643,07
et fournitures			-				-
. Achats d'autres approvisionnements			-	.....			-
. Variation de stock d'autres approvisionnement			-				-
. Achats non stockés de matières et fournitures	159 938,76	165 932,81	- 5 994,05				-
. Services extérieurs et autres	340 421,96	313 145,44	27 276,52	. Production stockée ou déstockage de production			-
. Impôts, taxes et versements assimilés			-	. Production immobilisée			-
- sur rémunérations	72 121,84	84 021,13	- 11 899,29	. Dotations et produits de tarification	1 637 418,41	1 607 412,82	30 005,59
- autres	757,85	516,00	241,85	. Subventions d'exploitations et participations	266 478,33	242 999,74	23 478,59
. Charges de personnel			-				-
- salaires et traitements	892 801,20	941 949,51	- 49 148,31				-
- charges sociales	374 122,57	384 657,48	- 10 534,91				-
. Dotations aux amortissements et provisions			-	. Reprises sur amortissements, dépréciations			-
Dotations aux amortissements :			-	et provisions	1 885,53		1 885,53
- des immobilisations	27 817,80	28 711,94	- 894,14				-
- des charges d'exploitation à répartir			-				-
Dotations aux dépréciations et aux provisions :			-				-
- sur actif circulant			-				-
- pour risques et charges d'exploitation	469,13	2 329,52	- 1 860,39				-
			-	. Transferts de charges	40 684,53	63 096,33	- 22 411,80
. Autres charges	6 699,74	5 814,24	885,50	. Autres produits	88,61	126,35	- 37,74
			-				-
TOTAL I :	**1 947 197,90**	**1 999 160,40**	**- 51 962,50**	**TOTAL I :**	**2 121 919,03**	**2 088 355,79**	**33 563,24**
Charges financières				**Produits financiers**			
			-				-
. Dotations aux amortissements et aux provisions			-	. De participations et des immobilisations financières	2 659,44	2 662,95	- 3,51
. Intérêts et charges assimilées	1,22		1,22	. Revenus des VMP, escomptes obtenus	1 165,61	229,55	936,06
			-	et autres produits financiers			-
. Différences négatives de change			-	. Différences positives de change			-
. Charges nettes sur cessions de VMP			-	. Produits nets sur cessions de VMP			-
			-	. Reprises sur provisions			-
			-	. Transferts de charges			-
			-				-
TOTAL II :	**1,22**	**-**	**1,22**	**TOTAL II :**	**3 825,05**	**2 892,50**	**932,55**
Charges exceptionnelles				**Produits exceptionnels**			
			-				-
. Sur opérations de gestion			-	. Sur opérations de gestion	2 237,40	146,30	2 091,10
. Exercice courant	155,40	105,00	50,40				-
. Exercices antérieurs	105,98		105,98	. Exercices antérieurs	2 949,64	4 988,00	- 2 038,36
. Sur opérations en capital			-	. Sur opérations en capital	2 226,00		2 226,00
. Dotations aux amortissements et aux provisions			-	. Reprise sur provisions			-
- dotations aux provisions réglementées			-	- reprises sur provisions réglementées			-
destinées à la couverture du BFR			-	destinées à la couverture du BFR			-
- dotations aux provisions réglementées			-	- reprises sur provisions réglementées			-
pour renouvellement des immobilisations			-	pour renouvellement des immobilisations			-
- dotations aux provisions réglementées			-	- reprises sur provisions réglementées			-
des plus-values nettes d'actif			-	des plus-values nettes d'actif			-
- dotations aux autres provisions réglementées			-	- reprises sur autres provisions réglementées			-
- pour risques et charges d'exceptionnelles	15 000,00		15 000,00	- pour risques et charges d'exceptionnelles	15 000,00		15 000,00
. Engagements à réaliser sur ressources affectées			-	. Report des ressources non utilisées			-
			-	des exercices antérieurs			-
Impôts sur les sociétés	207,00	1 998,00	- 1 791,00	. Transferts de charges			-
			-				-
TOTAL III :	**15 468,38**	**2 103,00**	**13 365,38**	**TOTAL III :**	**22 413,04**	**5 134,30**	**17 278,74**
TOTAL DES CHARGES	**1 962 667,50**	**2 001 263,40**	**- 38 595,90**	**TOTAL DES PRODUITS**	**2 148 157,12**	**2 096 382,59**	**51 774,53**
RESULTAT CREDITEUR = Excédent	**185 489,62**	**95 119,19**	**90 370,43**	**RESULTAT DEBITEUR = Déficit**			
TOTAL GENERAL (I + II + III)	**2 148 157,12**	**2 096 382,59**	**51 774,53**	**TOTAL GENERAL (I + II + III)**	**2 148 157,12**	**2 096 382,59**	**51 774,53**

* : Transfert de charges d'exploitation et non exceptionnelles

Préambule

L'exercice social clos le 31/12/2017 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos au 31/12/2016 avait une durée de 12 mois pour l'ensemble des établissements.

Le total du bilan de l'exercice, avant affectation du résultat, est de 1 223 645.36 €

Le résultat net comptable est un bénéfice de 185 489.62 €.

Les informations communiquées, ci-après, font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 15/05/2018 par la responsable comptable et financière et les dirigeants.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation.
- Permanence des méthodes comptables.
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Etat des provisions

Une provision pour risque, à hauteur de 15 000 €, est présente dans les comptes pour faire face à la créance de l'Etat envers le CHRS suite au passage d'un financement de prix de journée à un financement en Dotation Globale de Financement (DGF).

Cette créance était jusqu'alors non provisionnée.

Une reprise de provision a été opérée, sur l'exercice 2017, à hauteur de 1 416.40 €, pour faire face aux dépenses liées aux départs en retraite.

Tableau des engagements retraite au 31/12/2017

ETABLISSEMENTS	PROVISION TOTALE	PROVISION COMPTABILISE				PROVISION RESTANT A PROVISIONNER
		COMPTE 158800	COMPTE 106861	COMPTE 115110	TOTAL	
CHRS	36 116,25	27 750,30	17 379,23	5 421,27	50 550,80	- 14 434,55
MP	92 113,79		33 703,80		33 703,80	58 409,99
LHSS	11 424,55				-	11 424,55
SL	2 080,35	2 080,35			2 080,35	-
AAVA	22 045,45	22 045,45			22 045,45	-
SIEGE	-				-	-
ACT	4 152,26					4 152,26
	-				-	-
TOTAL	**167 932,66**	**51 876,10**	**51 083,03**	**5 421,27**	**108 380,40**	**59 552,26**

Etat des stocks

La méthode comptable adoptée pour évaluer les stocks est le coût d'achat selon la méthode du premier entré premier sortie.

Valeur comptable globale des stocks est de 5 955.91 €.

Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 4 353 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE (compte 649) en diminution des charges de personnel (brut).

Au bilan, il a été imputé en moins du poste IS à payer en Dettes sociales et Fiscales pour 4 353 €.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être utilisé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE 2017 a permis de financer le reliquat en matière :

- d'investissement pour l'année 2016 : 1 206.63 €
- d'investissement pour l'année 2017 : 1 624.87 €

Au 31/12/2017, le solde du CICE 2017 non utilisé est de 1 521.50 €.

Rémunération des dirigeants

Le montant de la rémunération globale des plus hauts cadres dirigeants n'est pas communiqué car il conduirait indirectement à mentionner des rémunérations individuelles.

Effectif employé pendant l'exercice

Au cours de l'année 2107, l'effectif moyen employé par catégorie se présente ainsi :

CATEGORIE	EFFECTIF MOYEN
Cadre	6
Employé	27
Ouvrier	2

Produits exceptionnels et charges exceptionnelles

Sur 2017, les produits exceptionnels correspondent essentiellement à des dons et à la cession d'un bien de l'actif.

Le montant des charges exceptionnelles n'est pas significatif sur l'exercice 2017.

Faits majeurs

Les principaux faits majeurs sur l'exercice 2017 sont :

- Agrément au 01/12/2017 pour l'ouverture de 3 Appartements de Coordination Thérapeutique, financés par l'ARS ;

- Subvention accordée au CHRS pour l'année 2017 de 2 places d'urgences dédiées pour les femmes victimes de violences.

1.0. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	VALEUR BRUTE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles				-
- Frais d'établissement	28 250,03	-	-	28 250,03
- Frais d'évaluation	14 040,00	-	-	14 040,00
- Logiciel	-	499,00	-	499,00
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
- Matériels	65 889,90	7 108,98	8 600,69	64 398,19
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	-	-	134,10
- Installation générale, agencement, aménagements divers	10 375,41	-	-	10 375,41
- Matériel de transport	103 808,20	43 669,83	39 324,53	108 153,50
- Matériel de bureau et informatique	50 666,95	1 752,50	-	52 419,45
- Mobilier	124 866,28	7 533,82	-	132 400,10
	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
- Titres immobilisés	493,00	-	-	493,00
- Dépôt de garantie-caution versée	674,67	1 073,37	-	1 748,04
	-	-	-	-
	-	-	-	-
		-	-	
TOTAL	**399 198,54**	**61 637,50**	**47 925,22**	**412 910,82**

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)]
(c) La valeur brute à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

1.1. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS : DETAILS

II. Détails du cadre général

1. Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations					
	Virements		Entrées			
	De poste à poste	Provenant de l'actif circulant	Acquisitions	Apports	Créations	
Immobilisations incorporelles						
- Frais d'établissement						
- Frais d'évaluation						
- Logiciel			499,00			
Immobilisations corporelles						
- Matériels			7 108,98			
- Agencements et aménagements du matériels						
- Installation générale, agencement, aménagements divers						
- Matériel de transport	29 641,03		14 028,80			
- Matériel de bureau et informatique			1 752,50			
- Mobilier			7 533,82			
Immobilisations financières						
- Titres immobilisés						
- Dépôt de garantie-caution versée			1 073,37			
TOTAL	**29 641,03**	**-**	**31 996,47**	**-**	**-**	**61 637,50**
						0

2. Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions					
	Virements		Sorties			
	De poste à poste	A destination de l'actif circulant	Cessions	Scissions	Mise hors service	
Immobilisations incorporelles						
- Frais d'établissement						
- Frais d'évaluation						
- Logiciel						
Immobilisations corporelles						
- Matériels					8 600,69	
- Agencements et aménagements du matériels						
- Installation générale, agencement, aménagements divers						
- Matériel de transport	29 641,03		9 683,50			
- Matériel de bureau et informatique						
- Mobilier						
Immobilisations financières						
- Titres immobilisés						
- Dépôt de garantie-caution versée						
TOTAL	**29 641,03**	**-**	**9 683,50**	**-**	**8 600,69**	**47 925,22**
						0

2.0. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	AMORTISSEMENTS CUMULES AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS D'AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles		-	-	-
- Frais d'établissement	28 250,03	-	-	28 250,03
- Frais d'évaluation	14 040,00	-	-	14 040,00
- Logiciel	-	1,85	-	1,85
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
- Matériels	57 010,69	4 836,02	8 600,69	53 246,02
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	-	-	134,10
- Installation générale, agencement, aménagements divers	4 510,55	3 197,45	-	7 708,00
- Matériel de transport	73 629,43	39 426,84	39 324,53	73 731,74
- Matériel de bureau et informatique	41 659,92	4 880,64	-	46 540,56
- Mobilier	110 493,09	5 116,03	-	115 609,12
	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
- Titres immobilisés	-	-	-	-
- Dépôt de garantie-caution versée	-	-	-	-
		-	-	-
		-	-	-
		-	-	
TOTAL	**329 727,81**	**57 458,83**	**47 925,22**	**339 261,42**

(a) A développer si nécessaire selon la même nomenclature que celle du tableau des immobilisations.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
(c)Les amortissements cumulés à la fin de l'exercice sont égaux à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

2.1. TABLEAU DES AMORTISSEMENTS

II. Détails du cadre général

1. Développement de la colonne B (augmentations)

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations					
	Compléments liés à une réévaluation	Sur éléments amortis selon mode linéaire	Sur éléments amortis selon autre mode	Dotations exceptionnelles	Virements de poste à poste	
Immobilisations incorporelles						
- Frais d'établissement						
- Frais d'évaluation						
- Logiciel		1,85				
Immobilisations corporelles						
- Matériels		4 836,02				
- Agencements et aménagements du matériels						
- Installation générale, agencement, aménagements divers		3 197,45				
- Matériel de transport		9 785,81			29 641,03	
- Matériel de bureau et informatique		4 880,64				
- Mobilier		5 116,03				
Immobilisations financières						
- Titres immobilisés						
- Dépôt de garantie-caution versée						
TOTAL	-	**27 817,80**	-	-	**29 641,03**	**57 458,83**
						0

2. Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Eléments transférés à l'actif circulant	Eléments cédés	Eléments mis hors service	Virements de poste à poste	
Immobilisations incorporelles					
- Frais d'établissement					
- Frais d'évaluation					
- Logiciel					
Immobilisations corporelles					
- Matériels			8 600,69		
- Agencements et aménagements du matériels					
- Installation générale, agencement, aménagements divers					
- Matériel de transport		9 683,50		29 641,03	
- Matériel de bureau et informatique					
- Mobilier					
Immobilisations financières					
- Titres immobilisés					
- Dépôt de garantie-caution versée					
TOTAL	-	**9 683,50**	**8 600,69**	**29 641,03**	**47 925,22**
					0

2.2. TABLEAU DES IMMOBILISATIONS

I. Cadre général

RUBRIQUES (a)	VALEUR BRUTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	AMORTISSEMENTS CUMULES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	VALEUR NETTE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	MODE D'AMORTISSEMENT	DUREE D'AMORTISSEMENT	TAUX D'AMORTISSEMENT	POSTE DU COMPTE DE RESULTAT POUR LA DOTATION AUX AMORTISSEMENTS
Immobilisations incorporelles	-	-	-				
- Frais d'établissement	28 250,03	28 250,03	-	LINEAIRE			
- Frais d'évaluation	14 040,00	14 040,00	-	LINEAIRE	1 an	100%	COMPTE 681000
- Logiciel	499,00	1,85	497,15	LINEAIRE	3 ans	33,33%	COMPTE 681000
	-	-	-				
	-	-	-				
Immobilisations corporelles	-	-	-				
- Matériels	64 398,19	53 246,02	11 152,17	LINEAIRE	5 ans - 3 ans	20%-33,33%	COMPTE 681000
- Agencements et aménagements du matériels	134,10	134,10	- 0,00	LINEAIRE	5 ans	20%	COMPTE 681000
- Installation générale, agencement, aménagements divers	10 375,41	7 708,00	2 667,41	LINEAIRE	5 ans	20%	COMPTE 681000
- Matériel de transport	108 153,50	73 731,74	34 421,76	LINEAIRE	7 ans - 6 ans - 5 ans - 1 an	14,29%-16,67%-20%-100%	COMPTE 681000
- Matériel de bureau et informatique	52 419,45	46 540,56	5 878,89	LINEAIRE	10 ans - 5 ans - 3 ans	10%-20%-33,33%	COMPTE 681000
- Mobilier	132 400,10	115 609,12	16 790,98	LINEAIRE	10 ans - 5 ans - 3 ans	10%-20%-33,33%	COMPTE 681000
	-	-	-				
Immobilisations financières	-	-	-		-	-	-
- Titres immobilisés	493,00	-	493,00	AUCUN			
- Dépôt de garantie-caution versée	1 748,04	-	1 748,04	AUCUN			
TOTAL	**412 910,82**	**339 261,42**	**73 649,40**				-

0

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan. Lorsqu'il existe des frais d'établissement, ils font l'objet d'une ligne séparée.

2.3. TABLEAU DES DEPRECIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	DEPRECIATIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS : REPRISES DE L'EXERCICE	DEPRECIATIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
				-
				-
				-
				-
				-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
				-
				-
				-
				-
				-
Immobilisations financières	-	-	-	-
				-
				-
				-
				-
TOTAL	-	-	-	-

(a) A développer si nécessaire.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin.
(c)Le montant des dépréciations à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

3.0. TABLEAU DES PROVISIONS

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	PROVISIONS AU DEBUT DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS : DOTATIONS DE L'EXERCICE	DIMINUTIONS REPRISES DE L'EXERCICE	PROVISIONS A LA FIN DE L'EXERCICE (c)
Provisions réglementées			-	-
- destinées à renforcer le BFR	37 849,55	-	-	37 849,55
- des plus ou moins values d'actifs	-	-	-	-
	-	-	-	-
Provisions pour risques	-	-	-	-
- pour litige	15 000,00	-	-	15 000,00
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Provisions pour charges	-	-	-	-
- pour grosses réparations	-	-	-	-
- pour grosses réparations bien pris en location	-	-	-	-
- autres provisions pour charges	53 292,50	469,13	1 885,53	51 876,10
	-	-	-	-
Provisions pour dépréciations	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
		-	-	
TOTAL	**106 142,05**	**469,13**	**1 885,53**	**104 725,65**

(a) A développer si nécessaire (le cas échéant de mettre en évidence entre autres les provisions pour pensions et obligations similaires, les provisions pour impôts, les provisions pour renouvellement des immobilisations concédées...).
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)].
(c)Le montant des provisions à la fin de l'exercice est égal à la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

3.1. TABLEAU DES PROVISIONS

II. Détails du cadre général

1. Développement de la colonne B (augmentations)

Dotations de l'exercice	Ventilation des dotations				
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Virement de compte à compte	
Provisions réglementées					
- destinées à renforcer le BFR					
- des plus ou moins values d'actifs					
Provisions pour risques					
- pour litige					
Provisions pour charges					
- pour grosses réparations					
- pour grosses réparations bien pris en location					
- autres provisions pour charges	469,13				
Provisions pour dépréciations					
TOTAL	**469,13**	-	-	-	**469,13**

2. Développement de la colonne C (diminutions)

Reprises de l'exercice	Ventilation des reprises				
	Exploitation	Financier	Exceptionnel	Virement de compte à compte	
Provisions réglementées					
- destinées à renforcer le BFR					
- des plus ou moins values d'actifs					
Provisions pour risques					
- pour litige					
Provisions pour charges					
- pour grosses réparations					
- pour grosses réparations bien pris en location					
- autres provisions pour charges	1 885,53				
Provisions pour dépréciations					
TOTAL	**1 885,53**	-	-	-	**1 885,53**

4.0. TABLEAU DES CAPITAUX

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	VALEUR A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Fonds associatifs sans droit de reprise				-
- Fonds Associatifs sans droit de reprise	42 371,61	-	-	42 371,61
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	37 974,94	-	-	37 974,94
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Fonds associatifs avec droit de reprise	-	-	-	-
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables	23 320,00	-	-	23 320,00
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Réserves	-	-	-	-
- Autres réserves	335 125,02	75 417,12	5 040,00	405 502,14
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Provision pour congés payés	- 90 401,23	- 8 122,44	-	- 98 523,67
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Fonds dédiés	-	-	-	-
- Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	-	-	-	-
		-	-	-
TOTAL	**348 390,34**	**67 294,68**	**5 040,00**	**410 645,02**

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)]
(c) La valeur à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

4.1. TABLEAU DES CAPITAUX : DETAILS

II. Détails du cadre général

1. Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Acquisition	Dotation	
	De poste à poste	Détails			
Fonds associatifs sans droit de reprise					
- Fonds Associatifs sans droit de reprise					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Réserves					
- Autres réserves	75 417,12	Affect (reprise) Rat 2015 CHRS + Affect Rat 2016 AAVA-SL-SIEGE			
Provision pour congés payés				-	8 122,44
Fonds dédiés					
- Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement					
TOTAL	**75 417,12**	-	-	-	**8 122,44**	**67 294,68**

2. Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sortie	Reprise	
	De poste à poste	Détails			
Fonds associatifs sans droit de reprise					
- Fonds Associatifs sans droit de reprise					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Fonds associatifs avec droit de reprise					
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables					
Réserves					
- Autres réserves	5 040,00	Affect (reprise) Rat 2015 MP			
Provision pour congés payés					
Fonds dédiés					
- Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement					
TOTAL	**5 040,00**	-	-	-	**5 040,00**

5.0. TABLEAU DES REPORTS A NOUVEAU

I. Cadre général

SITUATIONS ET MOUVEMENTS (b)	A	B	C	D
RUBRIQUES (a)	VALEUR A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	AUGMENTATIONS	DIMINUTIONS	VALEUR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE (c)
Report à nouveau (solde créditeur)	95 657,29	-	-	95 657,29
	-	-	-	-
Excédent affecté financement exploitation	5 421,27	-	-	5 421,27
	-	-	-	-
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	-	-	-	-
- Report à nouveau (solde créditeur)	46 629,25	102 041,05	51 669,25	97 001,05
- Report à nouveau (solde débiteur)	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
	-	-	-	-
Report à nouveau (solde débiteur)	- 0,00	-	-	- 0,00
	-	-	-	-
	-	-	-	-
		-	-	-
TOTAL	**147 707,81**	**102 041,05**	**51 669,25**	**198 079,61**

(a) A développer si nécessaire selon la nomenclature des postes du bilan.
(b) Les entités subdivisent les colonnes pour autant que de besoin [cf. ci-dessous développement des colonnes B (augmentations) et C (diminutions)]
(c) La valeur à la clôture de l'exercice est la somme algébrique des colonnes précédentes (A + B - C = D).

5.1. TABLEAU DES CAPITAUX : DETAILS

II. Détails du cadre général

1. Développement de la colonne B (augmentations)

Augmentations de l'exercice	Ventilation des augmentations				
	Virements		Acquisition	Dotation	
	De poste à poste	Détails			
Report à nouveau (solde créditeur)					
Excédent affecté financement exploitation					
Résultat sous contrôle de tiers financeurs					
- Report à nouveau (solde créditeur)	102 041,05	Affect Rat 2016 CHRS-MP-LHSS			
- Report à nouveau (solde débiteur)					
Report à nouveau (solde débiteur)					
TOTAL	**102 041,05**	-	-	-	**102 041,05**
					0

2. Développement de la colonne C (diminutions)

Diminutions de l'exercice	Ventilation des diminutions				
	Virements		Sortie	Reprise	
	De poste à poste	Détails			
Report à nouveau (solde créditeur)					
Excédent affecté financement exploitation					
Résultat sous contrôle de tiers financeurs					
- Report à nouveau (solde créditeur)	51 669,25	Affect Rat 2015 CHRS-MP			
- Report à nouveau (solde débiteur)					
Report à nouveau (solde débiteur)					
TOTAL	**51 669,25**	-	-	-	**51 669,25**
					0

6.0. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Créances (a)		Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins 1 an	Échéances à plus 1 an
	TOTAL		
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations		-	-
Prêts (1)		-	-
Autres		-	-
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	21 180,44	21 180,44	-
		-	
		-	
Autres	77 519,16	47 180,53	30 338,63
		-	
		-	
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-
		-	
		-	
Charges constatées d'avance (b)	14 979,50	14 979,50	-
		-	
TOTAL	**113 679,10**	**83 340,47**	**30 338,63**
(1) Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

(a) Non compris les avances et acomptes versés sur commandes en cours

(b) Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

6.1. ETAT DES PRODUITS A RECEVOIR A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Produits à recevoir	
	TOTAL
Immobilisations financières	-
Clients et comptes rattachés	154,95
Autres créances	77 493,16
Disponibilités	6 938,20
TOTAL	**84 586,31**

7.0. ETAT DES ECHEANCES DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Dettes (b)		Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins 1 an	Échéances	
			à plus 1 an	à plus 5 ans
	TOTAL			
Emprunts obligataires convertibles (2)				
Autres emprunts obligataires (2)				
Emprunts (2) et dettes auprès des établissements de crédit				
dont :				
- à 2 ans au maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (2) (3)				
Avances et acomptes recus sur commandes en cours	3 755,00	3 755,00		
	-	-		
Redevables créditeurs	2 141,41	2 141,41		
	-	-		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	117 878,81	117 878,81		
	-	-		
Dettes fiscales et sociales	178 429,82	178 429,82		
	-	-		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	-	-		
	-	-		
Autres dettes (3)	-	-		
	-	-		
Produits constatés d'avance	2 007,72	2 007,72		
	-			
TOTAL	**304 212,76**	**304 212,76**	**-**	**-**
(2) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
(3) Dont ... envers les associés (indication du poste concerné)				

(b) Non compris les avances et acomptes reçus sur commandes en cours

7.1. ETAT DES CHARGES A PAYER A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Charges à payer	
	TOTAL
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-
Emprunts et dettes financières divers	-
Redevables créditeur	2 141,41
Fournisseurs	8 371,48
Dettes fiscales et sociales	106 892,82
Autres dettes	-
TOTAL	**117 405,71**

8.0. TABLEAU DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (10)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)	Observations
				Brutte	Nette						
A. Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations ci-dessus (2) (3).											
1. Filiales (à détailler) (+ de 50 % du capital détenu par la société).	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	...
2. Participations (à détailler) (10 à 50 % du capital détenu par la société).	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	...
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations.											
1. Filiales non reprises au § A.											
a. Filiales françaises (ensemble)				-	-	-	-			-	...
b. Filiales étrangères (ensemble) (4)				-	-	-	-			-	...
2. Participations non reprises au § A.											
a. Dans des sociétés françaises (ensemble)				-	-	-	-			-	...
b. Dans des sociétés étrangères (ensemble)				-	-	-	-			-	...

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).
(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre le franc métropolitain et les autres devises.
(6) Dans la monnaie locale d'opération.
(7) En francs français, puis en euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes.
(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.
(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.
(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

9.0. TABLEAU DU PORTEFEUILLE DES SICAP ET FCP

Valeur estimative du portefeuille des SICAV ET FCP

Exercice / Décomposition de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fractions du portefeuille évaluées						
- au coût de revient	-	-	-	-	-	-
- au cours de bourse	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette	-	-	-	-	-	-
- d'après la situation nette réestimée	-	-	-	-	-	-
- d'après une valeur de rendement ou de rentabilité	-	-	-	-	-	-
- d'après d'autres méthodes (à préciser)	-	-	-	-	-	-
Valeur estimative du portefeuille	-	-	-	-	-	-

9.1. TABLEAU DU PORTEFEUILLE DES SICAV ET FCP

Variation de la valeur du portefeuille des SICAV ET FCP

Valeur du portefeuille / Mouvements de l'exercice	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Montant à l'ouverture de l'exercice	-	-
Acquisition de l'exercice	-	-
Cession de l'exercice (en prix de vente)		
Reprises de provisions sur titres cédés	-	-
Plus-values sur cessions de titres :		
- détenus au début de l'exercice		
- acquis dans l'exercice	-	-
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille	-	-
Autres variations de plus-values latentes :		
- sur titres acquis dans l'exercice		
- sur titres acquis antérieurement		-
		-
Autres mouvements comptables (à préciser)	-	
Montant à la clôture de l'exercice	**-**	**-**